

**CENTRE  
SOCIOCULTUREL  
DE LA BARATTE**



**PROJET PEDAGOGIQUE**

**MATERNEL**

ENFANTS DE 3 A 6 ANS





# Sommaire

<b>I – PRESENTATION</b> .....	4
<b>II - STRUCTURES</b> .....	5
<b>III - ENCADREMENT</b> .....	6
<b>IV - PARTENAIRES, PRESTATAIRES et INTERVENANTS</b> .....	7
<b>VI- CHOIX EDUCATIFS DE LA STRUCTURE</b> .....	8
<b>VI - OJECTIFS ET MOYENS PEDAGOGIQUES</b> .....	9
<b>VII – MATERIEL PEDAGOGIQUE</b> .....	12
<b>VIII – FONCTIONNEMENT</b> .....	12
<b>IX – EVALUATIONS</b> .....	15

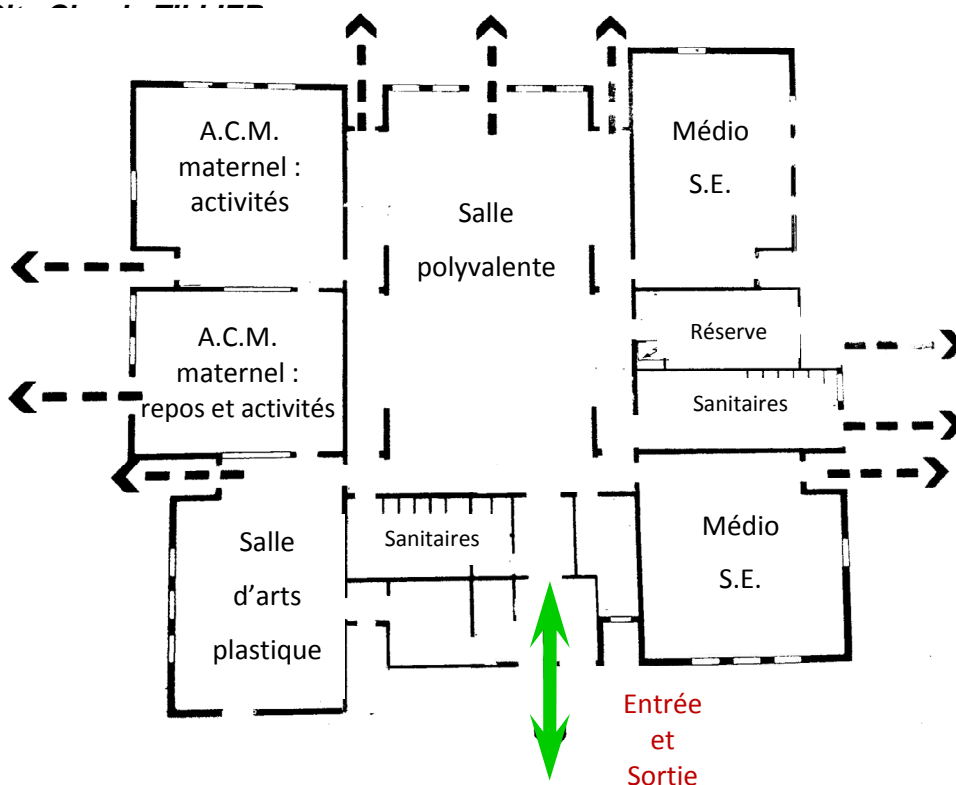
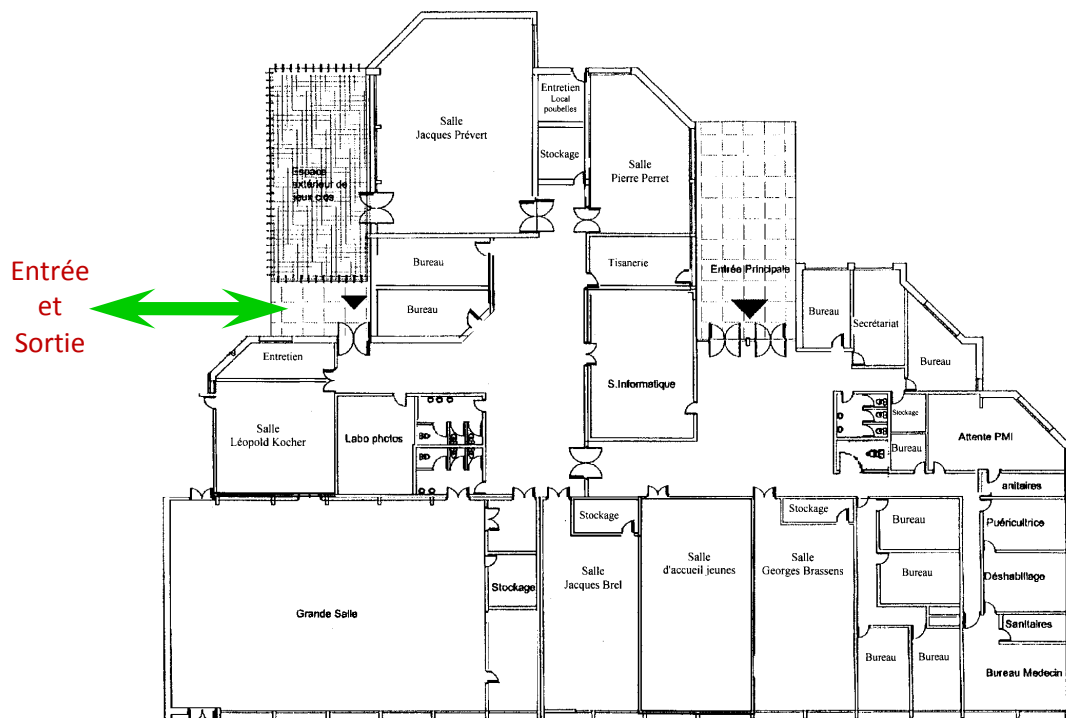
## I - PRESENTATION

L'organisateur	<b>Médio</b>			
Les coordonnées de l'organisateur	2, Boulevard Jacques Duclos _ 58000 Nevers <b>Tél.</b> : 03.86.37.09.31 <b>@</b> : <a href="mailto:asso.medio@gmail.com">asso.medio@gmail.com</a>			
Les sites d'accueil	Maternels <b>Site Claude Tillier</b> 4, boulevard Jacques Duclos			
Les coordonnées de la structure	4, rue des Quatre Echevins _ 58000 Nevers <b>Tél.</b> : 03.86.93.90.50 <b>@</b> : <a href="mailto:csc.baratte@wanadoo.fr">csc.baratte@wanadoo.fr</a> <b>Site</b> : csc-baratte.com			
Le type d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)	Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) :			
Les dates et horaires d'ouverture	Du lundi 02 janvier au vendredi 21 décembre 2018 Les mercredis et petites et grandes vacances : avec ou sans repas en journée de 8h00 à 18h00 ou en ½ journée de 8h00 à 12h00 ou de 13h30 à 18h00			
La capacité d'accueil et le public	Mercredis : 16 enfants Vacances : 32 enfants			
Les modalités d'inscription	Se munir : - Du carnet de santé de l'enfant - D'une copie de l'assurance de l'enfant (assurance responsabilité civile et extrascolaire) - Du N° de sécurité sociale prenant en charge l'enfant - Du N° allocataire CAF ou autre organisme de prestations sociales			
Les tarifs : en fonction du Quotient Familial (Q.F.)  <b>Tarifs extérieurs : se renseigner à l'accueil</b>	Q.F. < 450 de 451 à 600 de 601 à 900 de 901 à 1300 > de 1300	½ journée 0,50€ 1,00€ 1,50€ 2,20€ 3,50€	Journée 1,00€ 2,00€ 3,00€ 4,40€ 7,00€	Repas 5,70€ 5,70€ 5,90€ 5,90€ 5,90€
Forfait à la semaine pendant les périodes de vacances (5 <b>jours</b> de présence du lundi au vendredi)				

## II - STRUCTURES

### Plans des locaux

#### Centre Socioculturel de la Baratte



Les locaux « petite enfance » du site Claude Tillier sont mis à notre disposition par la Ville de Nevers pour l'ACM maternel, ce qui nous permet de disposer d'un équipement adapté aux plus petits. Les enfants de l'accueil de loisirs maternels ont la possibilité d'utiliser la salle d'arts plastique.

### III - ENCADREMENT

---

Sous la responsabilité du directeur :

**Responsable de secteur**

**Chantal Souchet**  
(DEFA, BNS)

- Responsable des accueils collectifs de mineurs et de l'équipe
  - Force de proposition sur la pédagogie et l'animation
  - Garant de l'application de la réglementation et de la mise en œuvre des projets éducatif et pédagogiques
  - Assume les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion et d'évaluation
  - Développe les partenariats et la communication entre tous les acteurs dont les parents et les établissements institutionnels partenaires
  - Gère l'équipe d'animation
  - Forme les animateurs, suit et évalue les stagiaires BAFA, BAPAAAT, BPJEPS...
- 

Sous la responsabilité du directeur et de la responsable du secteur :

**Responsable pédagogique**

**Emilie Picard**  
(BAFD, CAP Pte Enfance)

- Garant des projets pédagogiques
  - Garant de la sécurité physique, morale et psychologique des enfants
  - Veille à ce que le cadre légal relatif à l'accueil soit connu de tous et respecté
  - Suit les stagiaires
  - Met en place et évalue les temps d'animation
  - Communique et se rend disponible auprès des familles et des enfants
- 

Sous la responsabilité du directeur et de la responsable du secteur :

**Animateurs (trices)**  
(BAFA, Stagiaires BAFA  
ou autres diplômés)

**+ Vacataires  
sur les périodes de vacances**

- Respectent et appliquent le projet pédagogique
  - Assurent la sécurité des enfants et leur bien-être
  - Gèrent les activités et mènent les projets à bien
  - Mettent en place des activités et des temps d'animations éducatifs
  - Animent les temps du quotidien
  - Sont présents, disponibles et à l'écoute pour les enfants mais aussi leurs parents
  - Instaurent un imaginaire et participent à son développement
- 

Sous la responsabilité de la responsable du secteur et de l'animateur référent :

**Bénévoles**

- Assurent la sécurité des enfants et leur bien-être
  - Mettent en place des activités et des temps d'animations éducatifs
  - Animent les temps du quotidien
  - Sont présents, disponibles et à l'écoute pour les enfants
  - Instaurent un imaginaire et participent à son développement
-

## **IV - PARTENAIRES, PRESTATAIRES et INTERVENANTS**

### **Partenaires**

- ADN : Agglomération de Nevers
- ASEM : Acteurs Solidaires En Marche
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (annexe de l'Hôpital Pierre Bérégovoy de Nevers)
- CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales
- Conseil Départemental
- DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- DRE : Dispositif de Réussite Educative
- Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre
- FOL : Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre
- FONJEP : Fond de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
- Foyer logement la « Roseraie »
- Interstice
- REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- Service social du Conseil Départemental
- Ville de Nevers

### **Prestataires**

- ADESS : Association Départementale d'Emploi Sportifs et Socioculturels
- Cinéma Mazarin
- Société SOGIREST (Montluçon)
- Médio Pôles Sciences et Environnement
- Parc aventures les « Z'accrochés » ; parc d'attraction « Le Pal »
- Piscine des Bords de Loire et de Varennes-Vauzelles
- Transports urbains « Tanéo »

### **Intervenants**

- Bénévoles pour l'accompagnement des groupes lors des sorties, activités, manifestations...

## V - CHOIX EDUCATIFS DE LA STRUCTURE (§ projet éducatif)

1. Permettre aux enfants d'acquérir des repères dans la vie sociale et favoriser le développement de l'autonomie
2. Respecter la dignité de chacun
3. Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne
4. Développer une cohérence éducative sur l'ensemble des secteurs d'animation
5. Soutenir la fonction parentale et contribuer à insérer les parents dans notre dispositif éducatif et d'accueil

Le Centre Socioculturel de la Baratte privilégie quatre axes opérationnels dans la mise en œuvre de son projet éducatif.

**a – L'accès à la culture** - Nous chercherons à développer des activités et des projets autour :

- De la découverte de films,
- Des ateliers musicaux,
- Des activités cirque,
- Des ateliers peinture et sculpture,
- Des sorties culturelles,
- Des projets autour de la danse et du théâtre.

**b – L'éducation à l'environnement** - Pourront ainsi être développés sous forme de projet :

- Des sorties découverte de la nature,
- Des ateliers de recyclage,
- Des activités autour du jardinage...

**c – Les activités physiques et sportives** : Au travers des activités physiques et sportives, les animateurs peuvent développer des notions de solidarité et travailler sur les comportements.

**d – Les activités scientifiques et techniques** : Les animateurs devront éveiller la curiosité. Ces activités favoriseront la coopération entre les jeunes parce qu'ils devront réfléchir et faire ensemble.



## VI - OBJECTIFS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La **pédagogie Montessori** peut se résumer en quelques mots :

### "Aide-moi à faire seul"

Les objectifs principaux sont de permettre à l'enfant :

- de prendre confiance en lui, de devenir autonome,
- d'agir et de penser par lui-même,
- de communiquer avec les autres,
- de respecter les autres et son environnement,
- de le préparer à une vie sociale harmonieuse.

C'est un état d'esprit qui demande d'avoir confiance en l'enfant et qui a pour but de l'accompagner dans son développement, en respectant son rythme et sa personnalité, avec bienveillance.

C'est une méthode pour donner **le gout et la curiosité d'apprendre, sans évaluation, sans compétition.**

L'enfant a **la liberté de choisir quel atelier il souhaite faire**, la motivation venant de lui, il sera bien plus facile pour lui de se concentrer.

L'enfant a **la liberté de mouvement**, il peut s'installer sur une table ou sur un tapis. Cette liberté de choix et de mouvement, tout en respectant les règles de vie en groupe, permettent à l'enfant de développer son autonomie.

**L'animateur :**

- **prépare un environnement adapté aux besoins de l'enfant**
- **observe** l'enfant, et le **guide** en lui présentant le matériel adapté à ses besoins.
- **propose du matériel** pensé pour que l'enfant le manipule. Chaque **matériel isole une qualité**, c'est-à-dire une seule difficulté sur laquelle travailler (forme, couleur, dimension...), adaptés à la taille et à la force de l'enfant. Le matériel est en exemplaire unique, ce qui implique que les enfants doivent patienter ou se mettre d'accord pour l'utiliser, cela contribue à la socialisation.

Maria Montessori lorsqu'elle a élaboré sa pédagogie a identifié dans le développement des enfants :

**L'esprit absorbant** : l'enfant absorbe naturellement ce qui l'entoure comme une éponge. L'enfant passe par **des périodes sensibles**, des prédispositions qui l'attirent de manière temporaire vers des centres d'intérêts (l'ordre, le langage, le mouvement, la vie sociale...). Pendant ces périodes, grâce aussi à son esprit absorbant, l'enfant va développer des compétences sans efforts, naturellement, à condition que l'environnement, l'éducateur et le matériel soient réunis pour qu'il puisse profiter des ces motivations naturelles.

## **Les principes fondateurs**

**L'enfant, une personne à part entière** : c'est inefficace de donner des ordres à l'enfant sans les lui expliquer et le contraindre à faire des tâches ennuyeuses simplement en lui disant que c'est pour son bien.

**Favoriser l'autonomie pour faciliter les apprentissages** : l'adulte est là pour montrer un nouveau concept ou un nouveau geste, pour mettre l'enfant en confiance, l'encourager « oui, tu y es presque ! », observer sans impatience, se tenir à disposition pour un complément d'information demandé par l'enfant.

**Les périodes sensibles** : ce sont des moments spécialement dédiés à certains apprentissages.

## **Les périodes sensibles**

**Définition** : Une période sensible est une période particulière et limitée dans le temps pendant laquelle l'enfant est inconsciemment et irrésistiblement sensible à certains aspects de son environnement, en excluant d'autres.

Les périodes sensibles sont passagères et se limitent à l'acquisition d'un caractère déterminé. Une fois ce caractère développé, la sensibilité cesse. Ces périodes sont donc des phases d'**acquisition** et de **construction**.

L'existence et la manifestation des "périodes sensibles" amènent l'idée que ce n'est pas l'âge qui est important mais le moment où l'enfant est vraiment prêt à apprendre en lien avec ses besoins. Pour cela, il est important de les connaître et de les déceler, afin de les alimenter au moment opportun pour chaque enfant.

Il est en tout cas fondamental de ne pas contrarier les apprentissages qui sont concordants aux sensibilités de l'enfant, au risque de rendre ultérieurement ces apprentissages beaucoup plus fastidieux. Quand des obstacles extérieurs entravent l'activité vitale des enfants, l'existence d'une période sensible peut se manifester par des réactions violentes, par des désespoirs que les adultes jugent sans cause et qu'ils appellent « caprices ».

### • **la période sensible du langage (± entre 2 mois et 6 ans)**

Jusqu'à 7 ans, l'enfant assimile spontanément la construction logique du langage et les détails minutieux des inflexions.

Dès la vie utérine, l'enfant intègre le langage oral. On parle d'explosion du langage oral vers 2 ans. Vers l'âge de 3/4 ans, l'enfant est naturellement sensible au langage écrit et entre dans les symboles : c'est le début de l'écriture puis de la lecture. L'écriture émerge aussi naturellement que la parole émerge chez l'enfant, si l'environnement est suffisamment bien préparé pour répondre à ses besoins.

### • **la période sensible de la coordination des mouvements (± de 18 mois à 4 ans)**

Sa sensibilité motrice le guidera pour développer l'usage de ses mains (motricité fine) et d'acquérir la station verticale (motricité globale). Le mouvement de l'enfant est d'abord instinctif, puis il devient intentionnel : mouvement et volonté sont liés.

Le mouvement aide l'enfant à construire sa pensée et inversement, on parle d'intégration psychomotrice. Le

mouvement permet également d'acquérir son indépendance; grâce à lui, l'enfant peut agir sur son environnement (gestes et déplacements).

- la période sensible de l'ordre ( $\pm$  de la naissance à 6 ans)

Un environnement ordonné aide l'enfant à construire sa pensée et sa compréhension du monde. L'ordre est un facteur sécurisant pour l'enfant et l'aide à installer ses repères. L'ordre lui offre la possibilité de s'orienter.

C'est la période au cours de laquelle l'enfant apprend à ranger, à classer. On la reconnaît facilement : l'enfant remet tout en place, identifie au moindre coup d'œil les objets qui ne sont pas à leur place.

- la période sensible du raffinement des sens ( $\pm$  de 18 mois à 5 ans)

L'enfant est sensible à tout élément sensoriel, car c'est par les sens qu'il appréhende son environnement jusqu'à 6 ans.

Plus nous alimentons cette période sensible de notre enfant, plus nous l'aidons à connaître son environnement, à disposer d'une palette de nuances riches et fines, à être en conscience.

Le développement de la main est fondamental, car la manipulation construit la pensée. Ce temps est essentiel dans le cheminement vers l'abstraction et la pensée logique de notre enfant.

- la période sensible du comportement social ( $\pm$  de 2 ans et demi à 6 ans)

L'homme vit en société, l'enfant cherche à appartenir au groupe et à s'y adapter (grâce aux capacités de son esprit absorbant) dès son plus jeune âge.

La période de 0 à 6 ans est propice pour imiter le comportement des autres et se construire son image en tant qu'individu, membre à part entière d'un groupe. L'enfant prend d'abord conscience de lui-même en construisant son identité, il prend ensuite conscience des autres.

- la période sensible des petits objets (très courte période au cours de la 2<sup>e</sup> année)

Les petits enfants entre 1 et 2 ans sont attirés par les objets ou détails minuscules de leur environnement que nous ne remarquons pas en tant qu'adulte.

Leur intérêt porte sur ce qui est à la limite du perceptible.

### **Créer un cadre serein et un climat de confiance, d'ordre et de dialogue :**

- le **calme** : les enfants sont invités à parler doucement et à éviter le bruit. Comme chacun fait ce qu'il a envie de faire, il n'y a pas de tension ou d'impatience :-).
- l'**ordre** : chaque objet a sa place où l'enfant peut le trouver facilement et où il peut le ranger tout seul quand il ne s'en sert plus. Le mobilier est adapté à la taille de l'enfant
- le **dialogue** et le respect mutuel : l'adulte est un modèle d'ouverture, de compréhension et de patience et porte une confiance inébranlable en les capacités des enfants à résoudre leurs problèmes par eux-mêmes.

## VII – MATERIEL PEDAGOGIQUE

Les accueils de mineurs disposent d'un matériel de base complet et réapprovisionner régulièrement aux vues des activités spécifiques proposées.

Nous veillons à ce que la régie soit bien réassortie afin de faciliter le travail des animateurs. Un document recense le matériel disponible.

De nombreux ouvrages pédagogiques sont disponibles et facilitent le travail de préparation de l'équipe.

## VIII - FONCTIONNEMENT

### Le calendrier d'ouverture

Accueil en période extrascolaire

<b>Accueil en ½ journée</b> Matin de 8h00 à 11h45 Après-midi de 13h15 à 18h00	<b>Accueil en journée continue avec repas</b> de 8h00 à 18h00
---	--

Période	N <sup>bre</sup> de ½ Journées	Début de session	Fin de session
Mercredis	36	Mercredi 10 janvier 2018	Vendredi 21 décembre 2018

Période	N <sup>bre</sup> de Jours	Début de session	Fin de session
Vacances d'Hiver	10	Lundi 12 février 2018	Vendredi 23 février 2018
Vacances de Printemps	9	Lundi 09 avril 2018	Lundi 20 avril 2018
Vacances d'Eté	24	Lundi 09 juillet 2018	Vendredi 17 août 2018
Vacances d'automne	9	Lundi 22 octobre 2018	Vendredi 02 novembre 2018
Vacances de fin d'année	/	/	/

Les règles de vie

Chaque groupe définira ses propres règles de vie en faisant attention à respecter le présent Projet pédagogique ainsi que le projet éducatif et les orientations données par le projet social.

Un règlement intérieur sera établi par l'équipe afin d'afficher une cohérence éducative au sein de la structure.

### **Accueil les mercredis et en période de vacances scolaires**

8h00 : accueil des parents et des enfants ; temps libres

9h00 : passage aux toilettes, éveil corporel, chants

10h00 : début des activités

11h15 : activités calmes, rangement

11h30-12h00 : accueil des parents et départ des enfants

12h00-13h30 : temps de repas et temps libre (encadré)

13h45 : sieste pour les plus jeunes ou tout enfant en éprouvant le besoin,  
ou activités d'éveil : jeux de société, activités manuelles, d'expression...

15h00 : lever échelonné des enfants qui dorment  
activités d'éveil ou de motricité

16h00 : goûter

17h00 : activités musicales : chants, rondes et danses

17h30 - 18h00 : accueil des parents, départ des enfants

### **Définition des différents termes utilisés**

- **Le temps libre** : nous offrons la possibilité aux enfants et aux jeunes de jouer dans un cadre sécurisé et sécurisant lors des temps d'accueils ou lorsqu'ils en éprouvent le besoin.

- **L'accueil du matin** (en période de vacances scolaires) : l'accueil a lieu le matin entre 8h00 et 9h00. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de favoriser un accueil individualisé.

Son rôle est de permettre à chacun de se « retrouver » dans le lieu. Cela peut passer par : la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information...

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre de loisirs. Moment informel d'échanges, de dialogues, il permet au groupe de se constituer.

C'est le moment où sont discutées et validées les activités de la journée, moment d'accueil des nouvelles personnes (enfants ou animateurs). C'est aussi le moment où les nouveaux sont accueillis et « parrainés par un ancien »

- **Le temps de midi** (en période de vacances scolaires) : un service de restauration collective est proposé aux familles qui ne peuvent récupérer leur(s) enfant(s) sur le temps de midi. Ce temps de convivialité est aussi un temps éducatif. L'animateur veillera à ce que l'enfant « goûte » aux plats proposés afin d'éveiller sa curiosité.

Pendant les sessions de vacances et principalement la session d'été, nous mettrons en place en lien avec le secteur familles, des temps d'informations aux familles concernant la composition des pique-niques, le rapport qualité/prix (un sandwich acheté et celui fait maison...), la conservation...

- **L'accueil de l'après-midi** : il a lieu entre 13h15 et 13h45, comme le temps d'accueil du matin, c'est un moment privilégié d'écoute, d'échanges et de jeux

- **Le goûter** : temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée.

- **La fin de journée** : c'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe.

C'est le moment de « l'au revoir », de la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois. Les enfants ont la possibilité de faire des activités en autonomie. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants.

- **L'accueil des parents** : ce moment permet d'établir un lien entre l'équipe d'animation et la famille. Moment privilégié d'échanges où peuvent être évoqué la journée de l'enfant, les difficultés que nous avons rencontrées ainsi que les difficultés que rencontre la famille vis-à-vis de cet enfant ou jeune.

Nous nous efforcerons de mettre en valeur l'enfant vis-à-vis de son parent afin de lui donner ou redonner confiance. Ces échanges peuvent avoir lieu sur les temps d'arrivée ou de départ de l'enfant. Ils peuvent également être sur rendez-vous (formel ou informel) entre la famille et la directrice ou un membre de l'équipe en présence de la directrice du séjour.

### Les moyens d'information et de communication

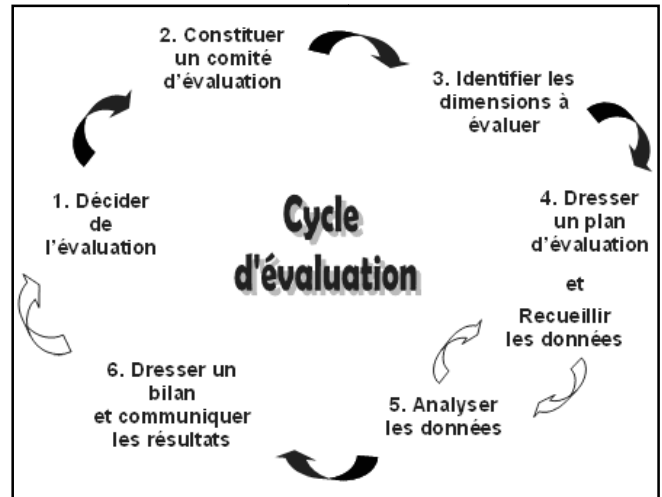
	Oral	Tél.	Courriel	Affiches Tracts	Courrier	Site internet Page Facebook famille	Réunions
Enfants	X			X			X
Parents	X	X		X	X	X	X
Equipe d'animation	X	X	X		X		X
Animateurs extérieurs	X	X	X		X		X
Partenaires / Prestataires	X	X	X	X	X	X	X

## IX - EVALUATION

### Principe de l'évaluation participative, avec l'équipe

Les fiches projets et activités comportent des éléments facilitant l'évaluation des temps d'animation.

Des feuilles renseignées tous les jours permettent une évaluation quotidienne du fonctionnement, des activités, des repas, de l'équipe et des enfants.



### Avec les enfants

Les échanges régulièrement organisés leur permettent de donner leur avis sur le déroulement des journées, sur les activités...

### Avec les parents

Des temps tels que l'accueil, le départ des enfants le midi ou le soir, les temps festifs (spectacles...) permettent aux parents de discuter avec les animateurs et les responsables et par conséquent de donner leur avis sur l'organisation des activités des accueils de loisirs

